

Objectifs de rendement 2023-2024

(Fonds de soutien à la recherche - RSF 2023-2024)

CATÉGORIES DE DÉPENSES ADMISSIBLES	OBJECTIFS DE RENDEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT	INDICATEURS	EXTRANTS	RÉSULTATS CIBLÉS POUR LA FIN DE L'EXERCICE	CIBLE ATTEINTE (OUI/)	COMMENTAIRES
1. INSTALLATIONS	Répondre à la demande croissante d'espaces de recherche au campus de Saint-Jérôme et de Gatineau.	Accroissement de l'inventaire de locaux de recherche au campus de Saint-Jérôme et de Gatineau.	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Ajout d'espaces de recherche.	Oui.	- Campus de Gatineau : création/ réallocation de locaux de recherche. - Mise à jour des besoins et allocation des locaux de recherche afin de permettre une redistribution agencée aux besoins et conforme à la directive interne.
2. RESSOURCES	Répondre aux obligations et demandes croissantes en lien avec la gestion des données des recherche.	Ajout d'infrastructure de gestion et d'archivage de données.	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Offre d'une meilleure couverture du réseau sans-fil à l'intérieur des murs de l'Université, de même que de meilleures performances.	Oui.	- Ajout de bornes et mise à jour de logiciels des bornes pour l'ensemble des campus.
				Offre d'une infrastructure de gestion des données de recherche répondant aux standards.	Oui.	- Infrastructure sur site (SAN) et infrastructure infonuagique (M365) répondant aux normes de sécurité gouvernementales. - Copies de sauvegardes des infrastructures selon les normes 3-2-1-1-0.
	Revoir les systèmes d'information en lien avec la recherche.	Amélioration des systèmes d'information.	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Maintien et amélioration des systèmes d'information en lien avec la recherche.	Oui.	- En continu.
	Revoir la posture de sécurité pour la recherche.	Accompagnement et évaluation des besoins pour la recherche. Amélioration de la situation lorsque requise.	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Maintien et amélioration de la posture de sécurité en lien avec la recherche.	Oui.	- Respect des obligations eu égard à la <i>Sécurité de la recherche</i> découlant notamment des fondements de la gestion des données de recherche et des instances gouvernementales en la matière. - Visibilité des vulnérabilités et protection accrues de la majorité des ordinateurs via <i>Microsoft Defender</i> , sous l'égide de <i>Microsoft Intune</i> .
	Répondre aux exigences sur la nouvelle politique sur le libre accès.	Participation au groupe Réseau UQ de travail conjoint des directeurs.directrices de bibliothèques et doyen.ne.s de la recherche afin de déterminer les priorités et les actions à mettre en place au cours de la prochaine année en lien avec le libre accès. Valorisation du dépôt institutionnel déjà existant par une publicisation du dépôt et encouragement à y recourir.	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Identification des priorités et actions.	Oui.	- En continu.
				Promouvoir le soutien offert par la réduction des frais de publication en libre accès.	Oui.	- Sensibilisation individualisée auprès des usager.ère.s.
				Nombre de dépôt par rapport à l'année précédente.	Oui.	- En croissance.
	Offrir du support aux chercheur.e.s pour la gestion des données de recherche.	Participation au Comité de travail de la gestion des données de recherche.	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Participation à l'entente pour l'utilisation du logiciel Borealis : le dépôt Dataverse canadien en consortium.	Oui.	- Souscription active à Borealis.
Participation au groupe de travail GT-GDR du Partenariat des bibliothèques universitaires du Québec (PBUQ) sur la gestion des données de recherche.		Accès aux ressources de l'Alliance de recherche numérique du Canada.		Oui.	- Mise en valeur des ressources sur la page Web de la gestion des données de recherche de l'établissement.	

2. SUIVE		Gouvernance et mise en œuvre de la stratégie institutionnelle.		Promouvoir les guides de la gestion des données de recherche à la bibliothèque et le Carrefour Gestion des données de recherche créé par les établissements de l'Université du Québec.	Oui.	- En continu.			
				Sensibilisation des chercheur.e.s en vue d'expliquer le support qui est offert par le Service de la bibliothèque, le Décanat de la recherche et de la création et le Service des technologies de l'information.	Oui.	- En continu.			
				Formation des chercheur.e.s en vue d'expliquer la création d'un plan de gestion de données.	Non.	- Réactivation prévue en 2024-2025.			
				Formation des personnels des bibliothèques en vue d'offrir le support en gestion des données de recherche.	Oui.	- Présentation offerte. - Collaboration de l'équipe de la bibliothèque au soutien en gestion des données de recherche. - Disponibilité du <i>Carrefour gestion des données de recherche</i> .			
	Maintenir le niveau actuel de services et de soutien du milieu de la recherche.	Maintien du soutien des bibliothécaires aux chercheur.e.s et aux assistant.e.s de recherche.	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Maintien du niveau actuel de services et de soutien.	Oui.	- Soutien complet. - Approvisionnement en ressources supplémentaires pour répondre aux besoins des chercheur.e.s..			
		Acquisition de collections et documents de bibliothèque.							
	Exploiter les fonctionnalités de la plateforme partagée de service.	Offre de nouveaux services aux chercheur.e.s.	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Augmentation de l'éventail des services offerts aux chercheur.e.s.	Non.	- En développement. - Consolidation des services. - Projection d'incorporation d'une aide à la synthèse des connaissances avec le logiciel <i>Covidence</i> et de portraits bibliométriques de la recherche et des chercheur.e.s.			
		Convivialité de l'interface.					Accès élargi aux collections des BU québécoises.	Oui.	- Hausse des demandes de prêts réseau et inter- bibliothèques.
		Accès et partage de documents dans l'ensemble des bibliothèques universitaires québécoises.					Politiques de prêt plus souples.	Oui.	- Harmonisation des politiques de prêt dans l'ensemble des bibliothèques universitaires québécoises. - Maintien de la malléabilité des pratiques instaurées. - Élargissement des services (envois à domicile pour les lieux éloignés).
	3. GESTION ET ADMINISTRATION	Maintenir le taux de succès aux concours des organismes subventionnaires, grâce au développement et au rehaussement d'outils de soutien aux chercheur.e.s.	Intensification des activités d'accompagnement des chercheur.e.s : <ul style="list-style-type: none"> • Ateliers ciblés vers les programmes de financement du CRSH, du CRSNG et des IRSC; • Rencontres personnalisées; • Soutien logistique aux départements pour se structurer; • Programme de mentorat pour les chercheur.e.s émergent.e.s. 	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Nombre et/ ou tenue d'activités d'accompagnement (ateliers ciblés, rencontres personnalisées, soutien logistique).	Oui.	- Enrichissement des ressources de soutien (site Web, banque de partage de modèles, etc.). - Recrudescence de la réalisation d'accompagnements en format individuel (120 rencontres). - Maintien de la communauté de pratique des jeunes chercheur.e.s (5 rencontres). - Lancement d'une stratégie institutionnelle de gestion des données de recherche. - Diffusion d'occasions de financement et d'outils de soutien à la recherche (20 infolettres).		
Nombre de rencontres de comités (Comité de la recherche et de la création (CRC)).					Oui.	- Tenue de rencontres (7).			
Nombre de chercheur.e.s mentoré.e.s.					Oui.	- Programme de mentorat en développement. - Formalisation de rencontres d'accueil pour les professeur.e.s-chercheur.e.s recrutés en cours d'année (25).			

3. SUITE		Développement d'une stratégie de la qualité en recherche.		Formulation initiale de la stratégie.	Oui.	- Consultations (2) du corps professoral par questionnaires. - Réalisation d'activités de discussions fondées sur l'état des lieux de la recherche. - Poursuite de la planification stratégique.
	Élargir la base de financement en accompagnant les chercheur.e.s vers le développement de partenariats de recherche.	Présentation de demandes de partenariat au CRSH, au CRSNG ou aux IRSC.	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Nombre de demandes soumises.	Oui.	- En croissance (≥10).
	Maintenir et/ ou renforcer le soutien aux stagiaires postdoctoraux dans leur formation comme chercheur.e.s.	Encouragement et intégration des stagiaires postdoctoraux à des activités de développement professionnel sur la gestion de la recherche.	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Diffusion d'information et d'activités de développement professionnel.	Oui.	- Instauration d'une session d'orientation pour les stagiaires postdoctoraux (1). - Activités de mobilisation (2). - Journée de la relève (3). - Appui à la mobilité des étudiant.e.s-chercheur.e.s (≥5).
				Nombre de stagiaires post-doctoraux.	Oui.	- 36 (50 % canadiens; 50 % de l'étranger).
	Maintenir le niveau actuel de services de soutien pour les chercheur.e.s avec le service des finances, en conformité avec les exigences des Trois organismes, tout en poursuivant l'amélioration des processus financiers afin de faciliter les échanges entre les chercheur.e.s et le Service des finances.	Entrée en fonction et formation d'une nouvelle ressource à la direction responsable de la gestion financière de la recherche.	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Maintien des délais de traitement et de paiement des pièces malgré l'augmentation de volume.	Oui.	- Maintien en période régulière de délais raisonnables de traitement des pièces malgré un accroissement en volume.
		Maintien du niveau de services et, si possible, amélioration du délai de remboursement des pièces imputées aux projets de recherche.		Amélioration des processus de travail afin d'éliminer les irritants tout en répondant aux besoins financiers.	Oui.	- Mise à niveau du système financier (SARIFH2) et déploiement de modules facilitants (remboursements, formations, etc.).
		Poursuite de l'adaptation des processus administratifs à la réalité du milieu.				
	Assurer la promotion par la DCR du succès de nos chercheur.e.s auprès des organismes subventionnaires dont l'évaluation repose sur les pairs.	Couverture de toutes les annonces de subventions (résumé du projet et source de financement).	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Partage des annonces de subventions via les plateformes, notamment sous forme de nouvelles sur le site Web et sur les médias sociaux.	Oui.	- Annonce via le site Web des nouvelles subventions obtenues par les chercheur.e.s. - Partage subséquent sur les plateformes de réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn et X (Twitter)).
		Ajout d'une page web sur la recherche subventionnée.		Mise en valeur de la recherche subventionnée des chercheur.e.s.	Oui.	- Promotion de divers projets de recherche des chercheur.e.s sous forme de nouvelles ensuite relayées sur les réseaux sociaux.
		Ajout d'une page web pour recruter des personnes pour participer à des projets de recherche.		Relations médias lors des annonces de subventions aux chercheur.e.s.	Oui.	- Mise en lien de chercheur.e.s-expert.e.s avec les médias.
				Contribution au recrutement des étudiant.e.s de cycles supérieurs.	Oui.	- Mise de l'avant des cycles supérieurs par des modalités telles des midis-causeries, des webinaires et des infolettres.
	Améliorer la couverture des doctorant.e.s, post-doctorant.e.s et boursier.ère.s.	Développement d'un mode de communication plus inclusif avec une plus grande utilisation des plateformes de médias sociaux (Facebook, Twitter et LinkedIn).	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné	Campagne promotionnelle avec vidéo sur les médias sociaux en compagnie des personnes directrices de thèses.	Oui.	- Campagne de promotion pour l'ensemble de l'université et certains programmes ciblés.
				Diffusion sur les médias sociaux des personnes obtenant un doctorat, portrait de jeunes doctorant.e.s vedettes.	Oui.	- Publications pour mettre à l'avant-scène des diplômé.e.s d'un doctorat.

3. SUITE		Ajout de la plateforme Instagram UQO.		Promotion avec des doctorant.e.s .	Oui.	- Par ricochet, dans le cadre du concours <i>Ma Thèse en 180 secondes</i> .
				Invitations aux étudiant.e.s de cycles supérieurs à s'impliquer dans la recherche et sa vulgarisation.	Oui.	- Propagation du concours <i>Ma thèse en 180 secondes</i> (nouvelles et réseaux sociaux).
4. EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES ET NORMES D'AGRÈMENT	S'assurer du maintien de services efficaces pour le traitement des dossiers.	Réponse administrative à la reddition de comptes à la suite de la désignation à titre de Comité désigné et au respect du Cadre de référence des trois organismes sur la conduite responsable de la recherche.	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Maintien de l'accréditation à titre de <i>Comité désigné</i> à la suite de l'approbation du rapport annuel soumis au Ministère.	Oui.	- En cours.
	Maintenir la qualité des outils mis à la disposition des chercheur.e.s pour leur gestion de l'éthique de la recherche.	Application du logiciel Nagano de l'éthique de gestion et de suivi des projets de recherche.	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Maintien du soutien aux chercheur.e.s dans la préparation et le suivi de leur demande d'approbation éthique.	Oui.	- En continu.
				Organisation de présentations concernant les règles en matière d'éthique aux chercheur.e.s.	Oui.	- En continu.
				Soutien et formation des chercheur.e.s à l'utilisation de Nagano.	Oui.	- En continu.
	Adopter une Politique sur la sécurité dans les laboratoires de recherche.	Implantation de la Politique.	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Composition d'un Comité sur la santé et la sécurité dans les laboratoires.	Oui.	- En activité.
				Nombre de rencontres du Comité.	Oui.	- Tenue de rencontres (5)
	Répondre aux attentes et aux exigences du Conseil canadien de protection des animaux (CCPA).	Mise en œuvre de la Politique de bons soins aux animaux.	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Nombre de rencontres du Comité.	Oui.	- Tenue de rencontres (11).
		Contribution aux besoins de formation du Comité de bons soins aux animaux.		Nombre et/ ou tenue d'ateliers de formation pour les membres du Comité.	Oui.	- Tenue d'ateliers de formation (4).
	Implanter le Plan d'action en matière d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI).	Mise en place d'actions prévues au Plan (actions initiales en vue de l'implantation du Plan et récurrentes en vue d'instaurer une culture institutionnelle).	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Nombre d'actions entreprises.	Oui.	- Accompagnement au prix Robbins-Ollivier 2024 (1). - Présence aux rencontres du Groupe sur l'équité, la diversité et l'inclusion du réseau de l'Université du Québec (GEDIRUQ) (10). - Développement de ressources et matériel d'accompagnement de concert avec le réseau des Universités du Québec et déploiement auprès de chercheur.e.s (8). - Consultations individuelles et collectives renforcées par un plan d'action sectoriel en EDI pour des titulaires d'une Chaire de recherche du Canada (6). - Rencontres personnalisées auprès de chercheur.e.s (15).
	5. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE	Maintenir le niveau actuel de services de la valorisation de la recherche.	Appui aux chercheur.e.s en matière de protection de la propriété intellectuelle (PI).	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Soutien et/ ou révision d'ententes par les services juridiques.	Oui.
Conseils aux chercheur.e.s sur la valorisation et la gestion de la PI.						